



Communiqué de presse – Stratégie Canadienne de prévention et d’atténuation des feux de forêt

À émettre le : 5 juin 2024 à 15 h 30 (heure des Rocheuses)

Endroit : Cranbrook, Colombie-Britannique

LE CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DES FORÊTS PUBLIE LA STRATÉGIE CANADIENNE DE PRÉVENTION ET D’ATTÉNUATION DES FEUX DE VÉGÉTATION

Cranbrook, Colombie-Britannique, 5 juin 2024 – Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des Forêts ont le plaisir d’annoncer la *Stratégie canadienne de prévention et d’atténuation des feux de forêt*^[1].

Les graves feux de forêt au Canada augmentent en fréquence, en intensité et en coûts. Dans les années à venir, on s’attend à ce que le risque de feux de forêt pour les personnes, les communautés et les infrastructures augmente. Le défi que représente ce risque touche tout le monde, ce qui en fait une question qui concerne l’ensemble de la société et qui exige des solutions qui concernent l’ensemble de la société.

La prévention et l’atténuation sont des piliers essentiels de la réduction des risques de feux de forêt. La prévention diminue la probabilité qu’un feu de forêt se produise, tandis que l’atténuation réduit les impacts des feux de forêt qui ne peuvent être évités.

La *Stratégie canadienne de prévention et d’atténuation des feux de forêt*¹ est un appel à l’action visant à mobiliser l’ensemble de la société pour réduire les risques de feux de forêt. Elle vise à inspirer la collaboration et l’action afin d’informer, de responsabiliser et d’équiper les citoyens, les communautés, les entreprises et le secteur privé pour qu’ils réduisent de manière proactive les risques de feux de forêt.

Des travaux de prévention et d’atténuation sont déjà en cours dans tout le pays. Le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) élaborera un plan de mise en œuvre collective pour aider à coordonner et à suivre les efforts et à évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des engagements.

« La santé et la résilience de nos forêts sont plus importantes que jamais. Nous savons que nous devons nous adapter en tant que pays aux changements climatiques ainsi qu’à la menace grandissante que représentent les feux de forêt, a déclaré Bruce Ralston, ministre des Forêts de la Colombie-Britannique. La *Stratégie canadienne de prévention et d’atténuation des feux de forêt* est un appel à l’action lancé à toute la société afin de rendre les forêts et les communautés plus résilientes pour les générations futures. »

L’honorable Bruce Ralston, Colombie-Britannique
Président du CCMF et ministre des Forêts

¹ Le Québec contribue aux travaux du CCMF selon ses priorités et dans le respect de sa compétence dans l’aménagement forestier et la gestion des forêts. Puisque le Québec est déjà engagé dans la prévention et l’atténuation des feux de forêt sur son territoire, il agit à titre de membre-observateur du Groupe de travail sur la gestion des feux de forêt du CCMF. En ce sens, le Québec n’est pas lié par les cibles, les objectifs et les engagements de la Stratégie canadienne de prévention et d’atténuation des feux de forêt.



« L'annonce faite aujourd'hui marque un grand progrès pour l'amélioration de la résilience du Canada aux feux de forêt, lesquels, en raison de leur fréquence et de leurs intensités croissantes, présentent plus de dangers qu'avant. Cette stratégie réitère notre engagement de protéger la population grâce aux investissements faits récemment d'un océan à l'autre, par exemple, dans le cadre de l'Initiative pour un avenir résilient face aux incendies de forêt et du programme Combattre et gérer les feux de forêt dans un climat en changement. En réduisant le nombre de départs de feux et les dégâts qu'ils causent, la prévention et l'atténuation jouent ici un rôle clé. En travaillant en concertation, nous pouvons informer, préparer et équiper les Canadiens pour qu'ils soient moins vulnérables aux feux, et ainsi amoindrir les impacts des feux et protéger la beauté de nos paysages au profit des générations futures. »

L'honorable Jonathan Wilkinson, Canada
Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles

« Cette stratégie aide à préparer, à habiliter et à mobiliser les gens et les entreprises dans le cadre de la prévention et de l'atténuation des effets négatifs des feux de forêt pour favoriser la sécurité dans nos communautés. Je suis ravi que l'Ontario ait joué un rôle de leadership dans l'élaboration des mesures et des engagements liés à la stratégie. Nous continuerons de travailler avec nos partenaires pour soutenir cette initiative importante. »

L'honorable Graydon Smith, Ontario
Ministre des Richesses naturelles et des Forêts

« Pour la Nouvelle-Écosse, les feux de forêt sont l'un des plus grands risques liés aux changements climatiques. Nous avons vu de première main, au printemps dernier, la dévastation que ces incendies peuvent causer. Nous prenons au sérieux la promotion de la prévention des feux de forêt ainsi que la préparation à la lutte contre ceux-ci, et notre approche s'harmonise bien avec la nouvelle stratégie nationale. Nous continuerons à travailler avec nos partenaires de la province et de tout le pays à la prévention et à la gestion des feux de forêt. »

L'honorable Tory Rushton, Nouvelle-Écosse
Ministre des Ressources naturelles et des Énergies renouvelables

« Nous collaborons avec nos collègues de tout le pays et du New Brunswick pour surmonter les défis liés aux changements climatiques et atténuer leurs répercussions sur nos forêts et nos communautés. En raison de la fréquence et de l'intensité croissantes des feux de forêt, les gouvernements, les communautés et la population ont un rôle à jouer pour améliorer la vigilance. Le Nouveau-Brunswick est en cours de création avec ses partenaires d'un cadre pour la suppression des feux de forêt, l'atténuation de leurs conséquences et l'adaptation connexe. La province collabore aussi avec le programme Intelli-feu pour sensibiliser les citoyens ainsi que les communautés aux mesures pouvant aider à protéger les maisons et les autres infrastructures essentielles contre les incendies de forêt. »

L'honorable Mike Holland, Nouveau-Brunswick
Ministre des Ressources naturelles
Ministre des Affaires autochtones

Canadian Council
of Forest
Ministers



Conseil canadien
des ministres
des forêts

« L'Alberta a toujours reconnu l'importance d'une collaboration pancanadienne lorsqu'il est question de la gestion des feux de forêt. Nous sommes heureux de soutenir la *Stratégie canadienne de prévention et d'atténuation des feux de forêt*, une initiative importante qui aidera à protéger la population, les communautés et les forêts canadiennes contre les effets des incendies de végétation. »

L'honorable Todd Loewen, Alberta
Ministre de la Foresterie et des Parcs

À propos du CCMF

Le CCMF a été créé en 1985 pour permettre aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de travailler ensemble sur des questions communes relatives aux forêts. Le CCMF joue un rôle de chef de file sur les questions nationales et internationales et définit les orientations en matière de bonne intendance et de gestion durable des forêts dans l'ensemble du Canada (www.ccfm.org).

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Nigel McInnis
Agent principal chargé des affaires publiques
Communications gouvernementales et mobilisation du public
Ministère des Forêts
250-896-4320
Nigel.McInnis@gov.bc.ca